



L'ESSENTIEL

EXERCICE 2022-2023

CLOS AU 30 JUIN 2023

Chers amis,

Cette année, la vie de l'Association Petits Princes a été rythmée par une augmentation incroyable du nombre de projets.

Grâce à l'engagement de tous, plus de 600 rêves d'enfants ont été réalisés, un record dans la vie de l'Association. Pour accompagner cette croissance, l'Association a renforcé ses équipes avec l'arrivée de nouveaux permanents.

De nombreux défis sont à relever pour les années à venir, notamment le chantier de transformation digitale interne qui est une formidable opportunité pour revoir, simplifier, améliorer nos process au service des enfants et de leur famille.

À vous tous, équipes de bénévoles et salariés, donateurs, partenaires ou amis de l'Association, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements.

Votre conviction, votre engagement, votre soutien et votre fidélité honorent la mission de l'Association.

Merci de nous accompagner.

Merci de nous donner les moyens de faire briller les yeux des enfants malades.

Merci de faire grandir l'espoir à nos côtés!

Timothy Bovard

Président de l'Association Petits Princes

LES CHIFFRES CLÉS

L'ANNÉE 2022-2023, C'EST :

617 rêves



368 nouveaux petits princes ayant réalisé leur premier rêve

96 bénévoles



26 salariés

En lien avec **150** services hospitaliers dans toute la France

52 projets d'hôpitaux sélectionnés par l'Association

47 000 fans sur les réseaux sociaux



Plus de **1000** retombées presse

Pour **100€** dépensés, **72€** sont dédiés à la mission.



TOUJOURS PLUS DE RÊVES RÉALISÉS !

7068

TOTAL DE
1987 À 2017

524

2018-2019

306

2019-2020

87

2020-2021

475

2021-2022

617

2022-2023

NOS MISSIONS, NOS VALEURS

Créée en 1987, l'Association Petits Princes a été la première en France à réaliser les rêves des enfants et des adolescents gravement malades.

La spécificité de l'Association Petits Princes porte sur trois points essentiels :

POUR UN MÊME ENFANT, PLUSIEURS

RÊVES PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS

L'Association Petits Princes est la seule association en France à réaliser plusieurs rêves pour un même enfant malade en fonction de l'évolution de sa pathologie. Les bénévoles de l'Association sont en contact régulier avec les enfants pour un soutien dans la durée. Un enfant qui vit ses passions et réalise ses rêves, c'est un enfant qui trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie !

UN SOUTIEN POUR L'ENSEMBLE DE LA FAMILLE

Parce que la maladie bouleverse tout l'univers familial, les parents et la fratrie vivent, dans la majorité des cas, les rêves aux côtés de l'enfant.

UNE RELATION ÉTROITE AVEC LES HÔPITAUX

En lien avec 150 services hospitaliers en France, l'Association Petits Princes s'engage à :

- ★ respecter le secret médical et l'anonymat de l'enfant ;
- ★ établir une convention de partenariat avec l'hôpital ;
- ★ s'adapter à l'état de santé de chaque enfant. Tous les rêves sont préparés et réalisés en fonction de l'évolution de sa pathologie, avec la validation des équipes soignantes et des médecins de l'Association.

L'Association Petits Princes soutient également des projets ludo-éducatifs initiés par les hôpitaux eux-mêmes afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants hospitalisés ou de leur permettre de sortir de l'hôpital (ex : Régate des Oursons à Quiberon pour les enfants de l'Hôpital Robert Debré (AP-HP)).

Évaluation des actions

LA RÉALISATION DES RÊVES D'ENFANTS ET ADOLESCENTS

GRAVEMENT MALADES

En moyenne sur les dernières années, l'Association a réalisé près de 500 rêves par an.

Les enfants sont suivis par des bénévoles qui restent en contact régulier avec eux. Ces liens se concrétisent par :



- ★ l'envoi d'une carte et/ou d'un cadeau d'anniversaire ;
- ★ des mails et/ou appels téléphoniques aux enfants suivis et à leur famille. Au 30 juin 2023, 1743 enfants étaient suivis par l'association de manière régulière ;
- ★ l'envoi d'invitations (spectacles, manifestations sportives, etc.) : 689 en 2022-2023 ;
- ★ des visites à l'hôpital occasionnellement ;
- ★ l'accueil des enfants et de leur famille à l'Association ;
- ★ la sollicitation des familles pour des actions de communication de l'Association : réseaux sociaux, presse écrite, tournages, etc.
- ★ par ailleurs, l'Association met en place des actions spécifiques pour les enfants qui ne sont pas en mesure de réaliser leur rêve (envoi de bons cadeaux, places de spectacle ou de foot, etc.).

En 2022-2023, 65 demandes ne rentraient pas dans les critères d'acceptation (en raison de l'âge, demande de prise en charge financière, etc.).

LE FINANCEMENT DE PROJETS HÔPITAUX

(PÉDAGOGIQUES, LUDIQUES ET ÉDUCATIFS)

Depuis plus de 10 ans, l'Association soutient financièrement des projets émanant directement des hôpitaux. En 2022 - 2023, 52 projets ont été retenus pour un budget de 382 300€, qui permettent aux enfants et adolescents hospitalisés de participer pleinement à des actions pédagogiques, ludiques et éducatives.

L'équipe chargée des relations avec les hôpitaux assiste régulièrement aux projets financés afin d'en mesurer l'impact.

Enfin, une synthèse générale des projets hôpitaux illustrée par des films et des photos est réalisée chaque année afin d'être présentée au conseil d'administration et à l'assemblée générale.



NOUS VOUS RENDONS DES COMPTES

NOTRE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

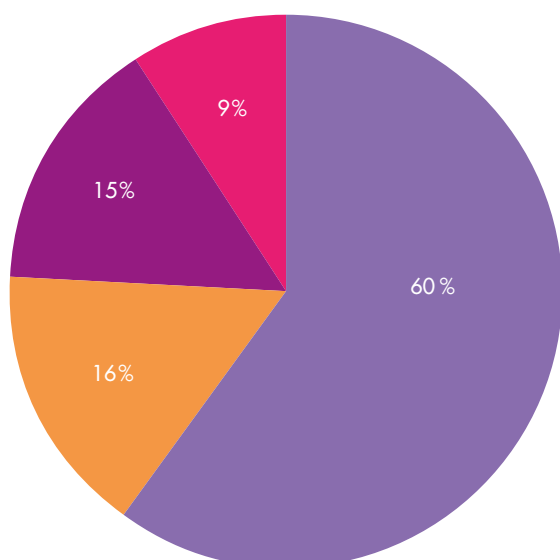
Le modèle socio-économique de l'Association Petits Princes est fondé sur deux éléments :

- ★ le financement privé : la principale ressource de l'Association est constituée du mécénat qui représente 57% de ses ressources en moyenne sur les cinq dernières années ; viennent ensuite les legs et assurances-vie (17%) et les dons manuels (16% dons de particuliers et collectes). L'Association ne reçoit quasiment aucune subvention (650 euros en 2022-2023) ;
- ★ les contributions volontaires à titre gratuit constituées du bénévolat et des prestations et dons en nature : en 2022-2023 ces deux montants sont respectivement de 1 648 et 3 034 milliers d'euros. Ces contributions (au total 4 682 milliers d'euros) représentent chaque année un montant supérieur à celui des charges enregistrées (4 284 milliers d'euros).



COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Nos ressources en 2022 - 2023
(hors bénévolat et dons et prestations en nature) :

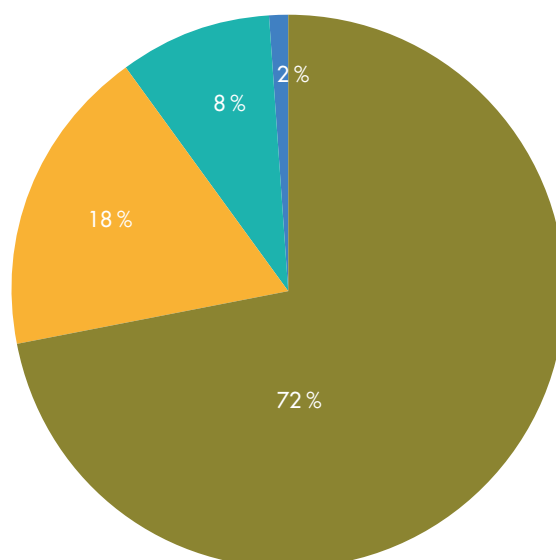


30/06/2023

- Mécénat (60% soit 2 765 K€)
- Autres produits (16% soit 711 K€)
- Dons manuels (15% soit 687 K€)
- Legs et assurances-vie (9% soit 430 K€)

Total : 4 593 K€

Et leur utilisation :



30/06/2023

- Missions sociales (72% soit 3 094 K€)
- Frais d'appel génér. public (18% soit 761 K€)
- Frais de foncion. et autres charges (8% soit 363 K€)
- Frais de recherche d'autres ressources (2% soit 66 K€)

Total : 4 284 K€

PRINCIPES D'ÉLABORATION

Les principes d'élaboration du compte de résultat par origine et destination sont détaillés dans le rapport financier de l'Association, disponible sur son site internet.

La part de la générosité du public dans les ressources de l'Association atteint 98% en 2022-2023, restant largement prédominante. En effet, l'Association ne reçoit quasiment aucune subvention et sa principale ressource est constituée du mécénat qui représente 60% du total en 2022-2023. Les entreprises soutiennent la mission de l'Association depuis de nombreuses années et nous leur en sommes très reconnaissants. Le soutien des entreprises est toujours marqué, représentant 2.8 millions d'euros en 2022-2023.

La seconde source de financement en 2022-2023 est constituée des dons manuels. Au cours de cet exercice, leur montant a été important, atteignant 15% du total des ressources (contre 12% en 2021-2022).

Si les legs et assurances-vie constituent une ressource récurrente, celle-ci est très fluctuante, d'où d'importants écarts d'une année sur l'autre.



Ces ressources sont utilisées à hauteur de 72% par les missions sociales en 2022-2023 :

- ★ la réalisation des rêves d'enfants malades avec 617 actions réalisées au cours de l'exercice auxquelles s'ajoutent 5 actions spécifiques (actions réalisées pour soutenir un petit prince qui ne peut pas réaliser son rêve) ;
- ★ la décision de soutenir 52 projets hôpitaux au cours de l'exercice pour un montant de 382 300 euros (contre 31 projets pour 210 789 euros en 2021-2022). Sur ce total, 38 projets pour un montant de 260 607 euros ont été effectivement engagés ;
- ★ la mise en place de projets hôpitaux spécifiques (voir également le rapport d'activité 2022-2023) :
 - 4 430 sacs à dos remplis d'objets ludiques et créatifs ont été offerts, ou vont l'être, à des enfants régulièrement hospitalisés ;
 - 1 casque de réalité virtuelle a été financé au CHI Créteil en raison de sa visée antalgique et anxiolytique lors de gestes de soins douloureux, voire de sa visée récréative ;
 - la décoration complète d'une salle d'IRM pédiatrique du CHU de Reims sur le thème de l'espace avec des personnages sympathiques et rassurants.



EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE EN 2022 - 2023

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en euros)	Exercice clos le 30/06/2023	Exercice clos le 30/06/2022
	Total	Total
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
1.1 Bénévolat	1 647 754	1 648 299
1.2 Prestations en nature	2 748 906	2 993 641
1.3 Dons en nature	284 822	246 502
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	0	0
3 - Concours publics en nature	0	0
TOTAL	4 681 482	4 888 442
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	2 729 079	1 977 526
2 - Frais de recherche de fonds	1 917 758	2 881 632
3 - Frais de fonctionnement	34 646	29 284
TOTAL	4 681 482	4 888 442

Comme indiqué dans le modèle socio-économique, l'Association Petits Princes bénéficie d'importantes contributions volontaires en nature qui se composent :

- ★ du bénévolat, qui représente 1 648 milliers d'euros en 2022 - 2023, soit 96 bénévoles (et 29 en équivalent temps plein). Si la plupart des bénévoles interviennent dans la réalisation des rêves, toutes les équipes ont des bénévoles qui vont aider les salariés ;
- ★ des prestations et dons en nature, soit 3 034 milliers d'euros, qui se composent de «gratuités» dont bénéficie l'Association Petits Princes lors de la réalisation des rêves, comme par exemple une chambre d'hôtel non facturée ou des places de spectacles offertes aux enfants, et de «gratuités» en matière de communication, comme des annonces dans la presse et des bannières Internet, etc.

D'une manière générale, l'Association Petits Princes bénéficie de manière récurrente de nombreuses annonces publicitaires gratuites dans la presse écrite, sur Internet, en télévision et en radio. Les annonces publicitaires portent souvent sur le recrutement de bénévoles : l'Association a en effet besoin de bénévoles pour accompagner les enfants dans la réalisation de leurs rêves.

EMPLOI DES RESSOURCES

RÉPARTITION DE L'EMPLOI DES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les ressources de l'Association sont constituées à hauteur de 98% de produits de la générosité du public en 2022-2023, soit un montant de 4 504 milliers d'euros, contre 5 516 milliers d'euros en 2021-2022.

L'emploi de ces ressources a été principalement constitué par les missions sociales comme précisé dans le graphique présenté précédemment sur l'utilisation des ressources.

Comme cela a été précisé, les projets hôpitaux ont eu une place importante en 2022-2023, représentant 19% du total des emplois, soit 814 milliers d'euros sur un total de 4 197.

Quant au coût de la collecte de fonds issus de la générosité du public (frais de recherche de fonds, soit 810 407 euros, rapportés aux ressources collectées auprès du public, soit 4 503 901 euros) il s'élève à 18% (contre 13% en 2021 - 2022).

BILAN SIMPLIFIÉ



BILAN SIMPLIFIÉ AU 30 JUIN 2023

ACTIF (en milliers d'euros)	30/06/2023			30/06/2022 Net	PASSIF (en milliers d'euros)	30/06/2023	30/06/2022
	Brut	Amortissements	Net				
Total actif immobilisé	8 185	3 773	4 412	4 844	Total fonds propres	11 788	11 479
					dont résultat net	309	1 451
					Fonds reportés liés au legs	660	589
Total actif circulant	10 185	0	10 185	8 980	Provisions pour pensions	29	30
					Total dettes	2 120	1 727
TOTAL DE L'ACTIF	18 370	3 773	14 597	13 824	TOTAL DU PASSIF	14 597	13 824

L'Association Petits Princes est propriétaire de ses locaux, ce qui explique le niveau élevé de son actif immobilisé, lequel est largement couvert par ses fonds propres. Les investissements représentent 37 964 euros en 2022 - 2023 et correspondent principalement à du matériel et des logiciels informatiques.

L'Association n'est que faiblement endettée: ses dettes financières, liées à l'acquisition de son siège social, ne représentent que 5% des fonds propres.

La trésorerie de l'Association représente près de 8 millions d'euros au 30 juin 2023 grâce au soutien des partenaires - entreprises, associations, écoles, donateurs particuliers - et au produit des legs et assurances-vie. Cette trésorerie va permettre de développer les projets hospitaliers, qu'ils soient à l'initiative des services hospitaliers ou de l'Association, qui constituent un axe de développement majeur pour les années à venir, dans le prolongement de la mission historique de Petits Princes, la réalisation des rêves d'enfants gravement malades.

LA POLITIQUE DE RÉSERVES ET DE BESOINS DE FINANCEMENT

L'Association mène une réflexion et suit régulièrement le niveau de ses réserves et ses besoins de financement.

Sur le plan financier, elle dispose de réserves d'un montant significatif en valeur absolue. Pour l'Association Petits Princes, la politique de constitution de réserves peut être abordée à deux niveaux :

- d'une part pour le financement des actions directement liées à l'objet social. Il s'agit des réserves pour mission et pour projet associatif représentant l'engagement pris par l'Association auprès des donateurs (particuliers et entreprises) pour réaliser des rêves et des projets hôpitaux. Ces réserves assurent la trésorerie suffisante pour assumer la mission, même si la conjoncture économique devait subir quelques aléas ;
- d'autre part, l'Association a besoin de conforter sa situation financière à long terme en sécurisant les besoins de financement liés à son actif immobilisé.

Quant au niveau nécessaire de ces réserves afin d'assurer la poursuite de l'activité de l'Association sereinement, il est lié :

- ★ tout d'abord à la pérennité de la réalisation des rêves d'enfants (plus de 600 par an en activité « normale ») ;
- ★ ensuite à la poursuite et au développement des projets hôpitaux :
 - budget annuel de plus de 300 000 €,
 - projets hôpitaux à l'initiative de l'Association avec un budget de 1 000 000 € par an jusqu'en 2025-2026. Un poste salarié a été créé en septembre 2022 pour développer cette activité et un second poste en septembre 2023 (CDD de 18 mois) ;
 - et reconduction annuelle jusqu'en 2024-2025 d'un projet faisant suite aux sacs à dos pour 500 000 € ;
- ★ par ailleurs, l'Association bénéficie d'importantes prestations à titre gratuit chaque année pour ses missions sociales qui constituent des sources d'économies (réalisation des rêves, valorisation du temps des nombreux bénévoles, communication... entre 4 et 4.5 millions d'euros par an).

Compte tenu du besoin de l'Association de conforter sa situation financière à long terme, un niveau de réserves suffisant est nécessaire au regard de ses ressources qui ne sont constituées que de dons (de personnes physiques et morales), de legs et d'assurances-vie, l'Association ne recevant quasiment aucune aide publique.

La situation sanitaire rencontrée au cours de ces dernières années a conduit à renforcer les réserves de manière exceptionnelle, les capitaux propres représentant 2,8 ans d'activité, ce qui permet à l'Association d'être prête à avoir une activité soutenue dès maintenant et d'accroître sa présence dans les services hospitaliers via les projets hôpitaux qui constituent un de ses axes de développement majeurs.

RÉSERVES



FINANCEMENT



Commissaire aux comptes

L'intervention à l'Association Petits Princes d'un commissaire aux comptes indépendant est obligatoire. C'est lui qui contrôle les états financiers de l'Association et certifie les comptes annuels, incluant le compte annuel d'emploi des ressources.

Reconnaissance d'utilité publique

L'Association Petits Princes est reconnue d'utilité publique par décret du 2 juin 2010. Cette reconnaissance, obtenue après une demande déposée auprès du ministère de l'Intérieur, témoigne de la rigueur de la gestion et du bon fonctionnement de l'Association.

Don en confiance

L'Association Petits Princes est, depuis 2000, labellisée « don en confiance ». C'est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Sa mission est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion.



Association Petits Princes
66, avenue du Maine - 75014 Paris
Tél. : 01 43 35 49 00 • mail@petitsprinces.com
www.petitsprinces.com